

# II<sup>E</sup> PARTIE AGIR



SÉNAT  
 Mon cher président  
 Soyez assez aimable de  
 vouloir bien, pour me dire  
 ce qu'il est advenu de votre  
 intervention auprès de  
 l'industriel qui a fait  
 venir du jeune Christy un  
 poucaud, que je ne recevais  
 jamais de vous. Je vous en  
 remercie de tout coeur  
 qu'en l'ayant reçu en  
 liberté, mais je voudrais  
 en avoir la certitude.  
 Son père est un excellent  
 cultivateur républicain de  
 l'une de nos communes de  
 mon canton. Je tiens à  
 lui prouver que je ne  
 médis pas de sa réputation  
 de son fils.  
 Je vous prie de me faire  
 par la nouvelle adresse  
 de votre commune  
 respectueusement.

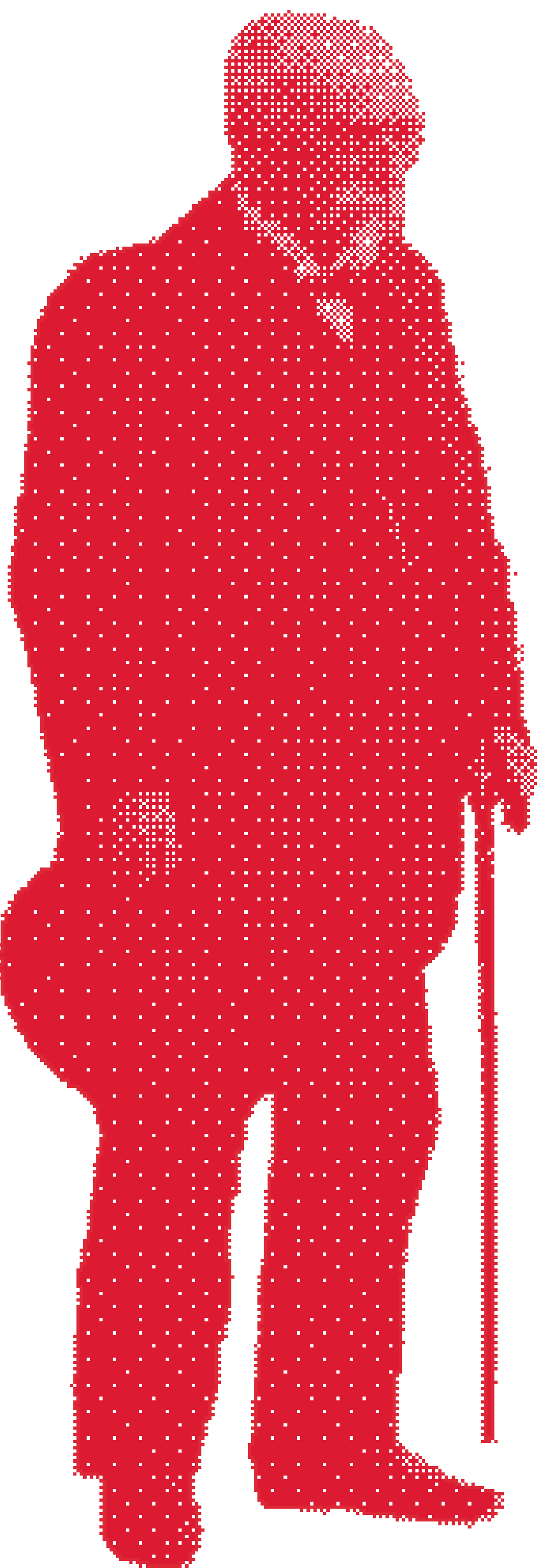
*Émile Combes*



Fernand Braun, photographie d'Émile Combes en visite à l'École Primaire Supérieure de filles de Pons, 1912. Archives municipales de Pons

# AD MIN

Intervention d'Émile Combes auprès du préfet, 2 février 1918, Archives municipales de Pons



À l'échelle locale, Émile Combes applique le programme radical national et défend avec ardeur les intérêts de sa commune de Pons et de la Charente-Inférieure.

# IST RER

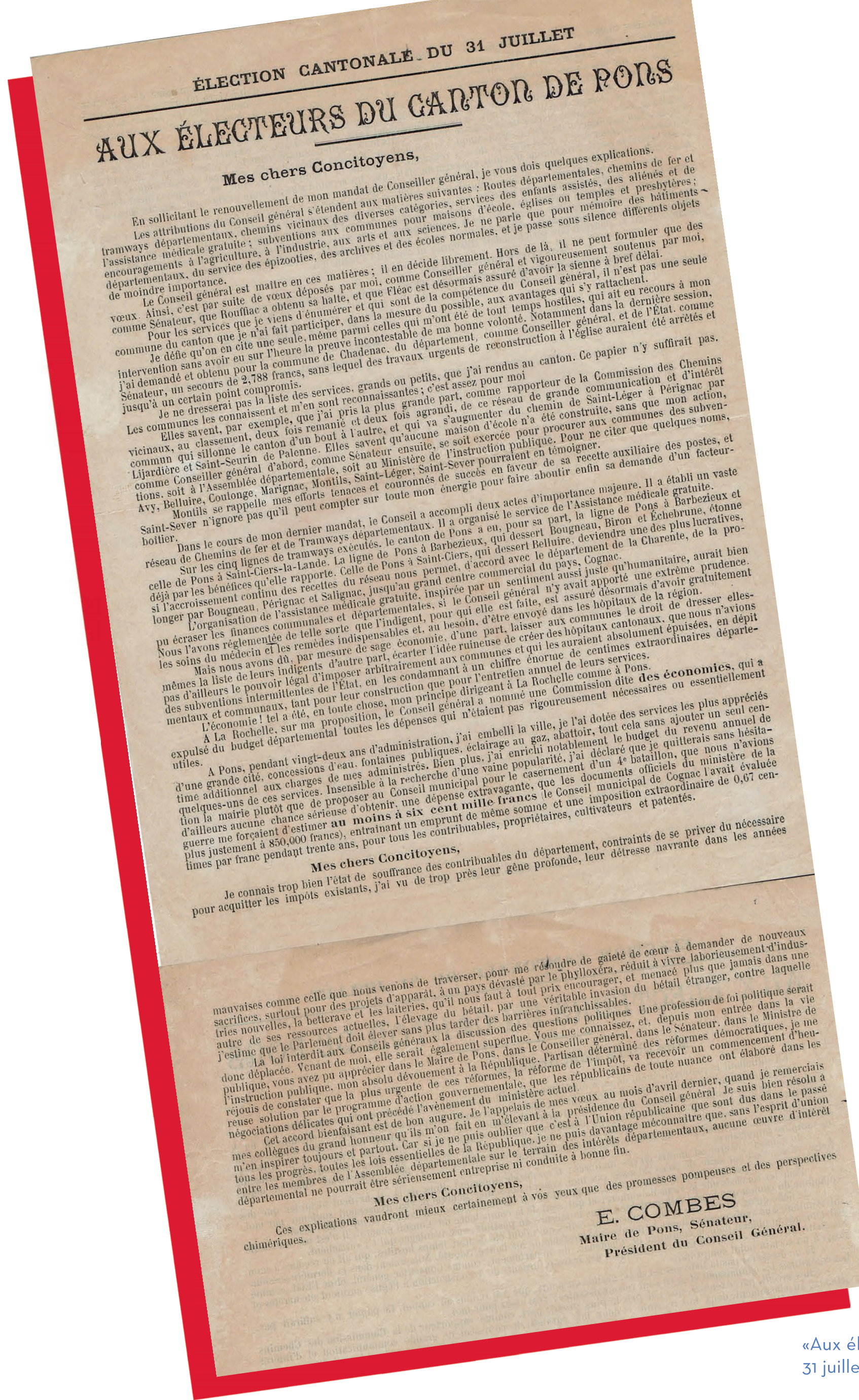
## Le pouvoir d'Émile Combes

repose en partie sur sa capacité à répondre aux attentes de ses électeurs. Il applique localement le programme républicain. Gestionnaire consciencieux, très attentif aux questions d'éducation, il crée des écoles primaires supérieures dans sa ville de Pons et soutient financièrement les instituteurs à l'échelle départementale. Il favorise la réalisation d'infrastructures ferroviaires en tenant compte des équilibres politiques locaux. Les sollicitations et les interventions d'Émile Combes en faveur de divers individus ou des intérêts viticoles contribuent aussi à ses succès électoraux.



Fernand Braun, photographie d'Émile Combes en visite à l'École Primaire Supérieure de garçons de Pons, 1912. Archives municipales de Pons

À partir de son entrée au Sénat, et plus encore entre 1902 et 1905 durant son ministère, Combes n'est qu'épisodiquement présent à Pons. Il continue cependant de suivre de près les affaires de la commune et met en place un lien téléphonique avec la mairie de Pons, dont la gestion courante est déléguée à son adjoint. Il préside les séances du Conseil général de Charente-Inférieure qui se déroulent lors des intersessions parlementaires.



Aux électeurs du canton de Pons, 31 juillet 1898, tract, fonds Lafabre